

## LES PÉNITENCIERS

### LA CONSTRUCTION D'UNE PRISON DANS LA CIRCONSCRIPTION DE MANICOUAGAN

**M. John Nunziata (York Sud—Weston):** Monsieur le Président, c'est au premier ministre que je m'adresse. La décision de construire la prison dans sa circonscription est mauvaise et il le sait. Elle ne saurait se justifier. Elle est insoutenable tant du point de vue économique que moral. Le premier ministre espère-t-il vraiment que les Canadiens vont croire qu'il n'est pas intervenu personnellement dans la décision de construire la prison dans sa circonscription, contrairement à tous les Canadiens qui se sont opposés à la décision?

**L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, j'ai peine à croire que l'opposition refuse d'appuyer les efforts du gouvernement en vue d'atténuer les disparités économiques. Pour autant que je sache, c'est ce qu'avait toujours tenté de faire l'ancien gouvernement. Si vous le permettez, j'aimerais citer les propos du député de York Centre qui, en sa qualité de solliciteur général de l'époque, comparait en mai 1982 devant le comité permanent de la justice et des affaires juridiques, comme en fait foi le fascicule 84 à la page 48. Au sujet de l'emplacement de l'établissement Renous, voici ce qu'il a dit:

L'emplacement a été choisi en fonction de considérations d'ordre d'expansion régionale et du service de correction; cependant le financement proviendra de mon ministère. En fait, selon moi, tous les ministères du gouvernement du Canada devraient tenir compte des questions d'expansion économique régionale dans leur exploitation courante.

**Des voix:** Bravo!

### ON DEMANDE DE SUSPENDRE LA CONSTRUCTION

**M. John Nunziata (York Sud—Weston):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser. Le premier ministre le sait, on ne construit pas des prisons pour atténuer les disparités économiques.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nunziata:** Je pose ma question supplémentaire au premier ministre. J'espère qu'il aura le courage de répondre lui-même.

**M. le Président:** J'invite le député à poser sa question.

**M. Nunziata:** Étant donné que le vérificateur général examine actuellement la décision de construire la prison dans la circonscription du premier ministre, pourrait-il nous dire s'il est prêt à suspendre la construction de la prison à Port-Cartier jusqu'à ce que le vérificateur général ait déposé son rapport à la Chambre d'ici la fin du mois?

**L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, nous l'avons dit, les plans relatifs à la construction de la prison de Port-Cartier sont déjà fort avancés, et ils s'appuient sur d'excellentes raisons socio-économiques. Si vous le permettez, je voudrais me reporter encore une fois aux propos du solliciteur général de l'époque qui comparait le jour même devant le même comité et qui a déclaré ce qui suit: «Je crois qu'en toute justice...»

## Questions orales

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie. Sans doute la Chambre souhaite-t-elle que j'intervienne. Évidemment, les réponses des ministres sont essentielles à la conduite des affaires du pays et de la Chambre. J'inviterais néanmoins les ministres à s'abstenir de citer trop longuement les propos de tiers.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

### LES EXPORTATIONS DE BOIS RÉSINEUX AUX ÉTATS-UNIS

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur (M<sup>lle</sup> Carney). Avant de présenter son offre finale, qui était à prendre ou à laisser, la ministre n'a-t-elle pas bien étudié le dossier et obtenu des représentants de l'industrie forestière américaine l'assurance qu'ils étaient disposés à accepter cette offre avant de mettre véritablement en jeu 25,000 emplois canadiens et d'affaiblir ainsi la cause canadienne?

**L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, j'ai prié le secrétaire américain au Commerce de bien étudier le dossier et de s'assurer que les producteurs forestiers américains étaient disposés à négocier ou à prendre une offre en considération, et c'est ce qu'il a fait. Après mes entretiens avec lui, il a vu les producteurs forestiers américains qui lui ont assuré à cinq reprises au cours de leurs conversations qu'ils voulaient régler.

### LES DÉCLARATIONS DU PREMIER MINISTRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi à la ministre. Confirmerait-elle que ce sont les premières déclarations publiques du premier ministre Vander Zalm sur la nécessité de revoir les droits de coupe qui ont contribué à affaiblir notre cause et, par conséquent, forcé d'autres groupes à intervenir et à appuyer la ministre dans sa tentative de dernière heure pour renflouer notre offre aux Américains?

**L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur):** Je sais bien, monsieur le Président, qu'une campagne électorale est en cours en Colombie-Britannique, mais j'assure au député qu'il est tout à fait dans l'erreur. Le premier ministre Vander Zalm et moi avons depuis le début étudié de concert les problèmes du secteur du bois d'œuvre et de l'industrie forestière de la Colombie-Britannique. Le premier ministre Vander Zalm a pris des initiatives relevant de sa compétence pour remédier aux problèmes de l'industrie forestière de sa province d'une manière compatible avec les initiatives prises par les autres provinces concernées et par le gouvernement du Canada.